

# DEAES

## DIPLOME D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Diplôme délivré par le Ministère chargé des Affaires sociales

**Diplôme  
niveau V**

(Niveau BEP/CAP)

**Accès possible  
sans le bac**

**Formation en  
12 ou 18 mois**

**Accessible  
par la VAE**

### INITIATIVES FORMATION

INITIATIVES FORMATION est un organisme de formation privé, non lucratif, à taille humaine, habilité par l'État et enregistré au Rectorat de Versailles pour dispenser des formations professionnelles du secteur médico-social et de l'économie solidaire. Depuis sa création en 1989, Initiatives a formé plus de 9 000 personnes aux métiers médico-sociaux sur ses deux sites de Bourg-la-Reine (92) et Montpellier (34).

Militants de l'insertion professionnelle, nous cherchons à favoriser l'acquisition des compétences requises pour les métiers du social et du médico-social par une pédagogie adaptée et un accompagnement personnalisé.



### Le Secteur Social et Médico-Social

Près de **35 000**  
**structures** sociales et  
médico-sociales.

**700 000** professionnels du  
secteur sanitaire et social  
avec **60% des emplois dans**  
**la branche du médico-social.**

70 900 éducateurs  
spécialisés et  
33 400 moniteurs-  
éducateurs

**56 300 Aides Médico-Psychologiques en France ;**  
**550 000 Aides à domicile (parfois diplômés du DEAVS)**  
*Le DEAES est le nouveau diplôme couvrant entre autres les DEAMP et DEAVS.*

### Le Métier

Sources : Ministère des Affaires Sociales ; Estimation DGCS

“

*L'Accompagnant Educatif et Social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet.*

”

Extrait de l'arrêté du 29 janvier 2016 relatif au DEAES

### Les spécialités

Le métier d'Accompagnant Educatif et Social se décline en 3 spécialités selon le lieu d'exercice et le type de publics accompagnés :

- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire\*
- Accompagnement de la vie à domicile\*\*
- Accompagnement de la vie en structure collective\*\*\*

## Le champ d'exercice professionnel

Selon sa spécialité, l'Accompagnant Educatif et Social intervient dans le milieu médico-social ou socio-éducatif, en structure collective ou à domicile auprès :

- de personnes âgées dépendantes (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, Centres d'Accueil de Jour,...)
- d'adultes en situation de handicap (Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyers de vie,...)
- d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap (Institut Médico-Educatif,...).

## Les Personnes Concernées

La formation au Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social est accessible aux personnes :

- **En situation d'emploi** : titulaire d'un contrat de travail (CDD, CDI, contrat aidé type contrat de professionnalisation, emploi d'avenir, CIF - congé individuel de formation - CDI ou CDD tout secteur...) pour la durée de la formation, le salarié bénéficie de l'engagement de son employeur pour entreprendre la formation.
- **Sans employeur** (inscription à Pôle Emploi, CIF-CDD, mission locale pour les moins de 26 ans...).

## La Formation

L'architecture de la formation est construite sur l'alternance entre la **formation en centre (525h dont 378h de socle commun et 147h de spécialité)** et la **formation sur sites qualifiants (840h de stage)**.

**Le programme est bâti à partir de 4 "Domaines de formation" (DF) qui servent à l'acquisition de compétences :**

- **DF1.** *Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126h socle commun + 14h spécialité) ;*
- **DF2.** *Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98h socle commun + 63h spécialité) ;*
- **DF3.** *Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63h socle commun + 28h spécialité) ;*
- **DF4.** *Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70h socle commun + 42h spécialité) ;*

**La spécialité est à choisir en début de formation.**

**Spécificités de l'IS2TS :**

- 2 choix de parcours de formation :  
12 mois  
18 mois
- Des promotions de taille limitée ce qui favorise un accompagnement personnalisé de proximité.

## La Procédure d'Admission

Le parcours d'admission se déroule en 4 étapes :

1. Une réunion d'information collective (dates et inscription sur le site internet),
2. Dépôt du dossier d'admission dûment rempli (avec toutes les pièces justificatives),
3. Épreuves écrites d'admissibilité (questionnaire de connaissances comportant 10 questions orientées sur l'actualité sociale),
4. Épreuve orale d'admission (entretien de motivation et de compréhension du métier et des enjeux de la formation AES)

**Pour toute information complémentaire (coûts, dates d'épreuves, programme), venez à nos réunions d'information libres et gratuites. Rendez-vous sur notre site pour les dates et autres renseignements.**

[www.initiatives.asso.fr](http://www.initiatives.asso.fr)

## Lieux de la Formation

### **SITE DE BOURG-LA-REINE**

**(PARIS SUD)**

43 bd du Maréchal Joffre

92340 BOURG-LA-REINE

Tél : 01 41 13 48 23

Fax : 01 41 13 42 62

### **SITE DE MONTPELLIER**

3 rue des Pins

34000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 66 70 65

Fax : 04 67 66 70 69

**E-mail** : [formation@initiatives.asso.fr](mailto:formation@initiatives.asso.fr)